

Région GUADELOUPE



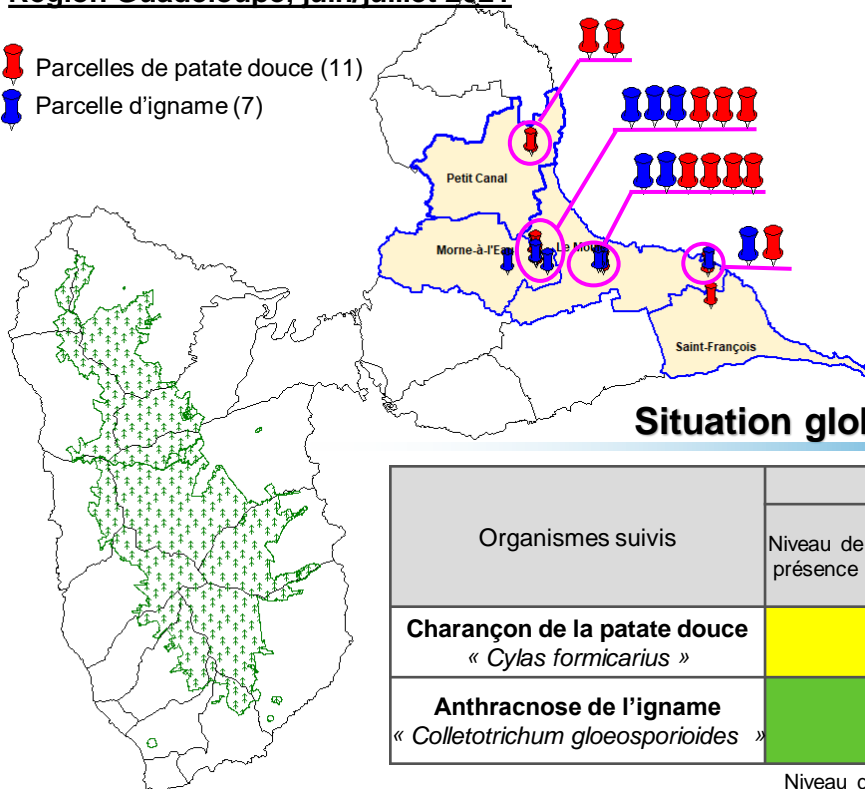
Charançon de la patate douce :
Le piège de la parcelle de Saint-François représente 80% des captures.

Anthraxose de l'igname :
Pas de symptôme d'anthraxose observé sur les parcelles du réseau.

Réseau « Cultures vivrières »

Localisation des parcelles d'observation Région Guadeloupe, juin/juillet 2021

- Parcelles de patate douce (11)
- Parcelle d'igname (7)



On observe le feuillage dans son ensemble
Méthodologie en dernière page

Situation globale des organismes observés

Organismes suivis	Avril			Mai		
	Niveau de présence	Parcelles touchées /parcelles observées	Evolution*	Niveau de présence	Parcelles touchées /parcelles observées	Evolution*
Charançon de la patate douce « <i>Cylas formicarius</i> »		10/10	↗		7/7	↘
Anthraxose de l'igname « <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> »		0/7	=		0/7	=

Niveau de présence: Absent Faible Moyen Fort

*Pour le charançon de la patate douce, l'évolution s'évalue au nombre de charançons capturés mensuellement.
Pour l'anthraxose de l'igname, au pourcentage de parcelles contaminées mensuellement.

Toutes les éditions sur : <https://daaf.guadeloupe.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

L'ensemble des informations de ce BSV ne concerne que les données issues des parcelles d'observations. Il est nécessaire et important d'observer sa parcelle avant toute intervention.

Responsables de la rédaction
Lucie AMAND
amand.fredon971@orange.fr
Marie-Chantal JOILAN LUIT
luit.mc@guadeloupe.chambagri.fr

Comité de relecture
CTCS - F. GROSSARD
INRAE - S. GUYADER
DAAF/SPAVE – P. HUGUENIN et C. DIMAN
CIRAD - JH. DAUGROIS et Y. CHILIN-CHARLES

FREDON Guadeloupe
C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0590 41 68 45

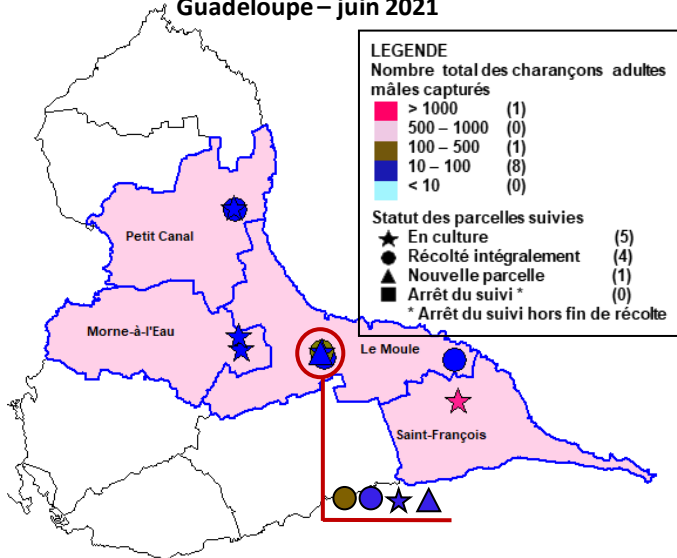
FILIERE Diversification Végétale - Cultures vivrières

Résultats des suivis des parcelles d'observation

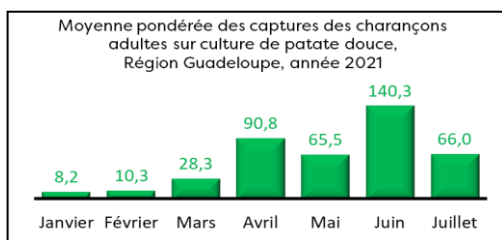
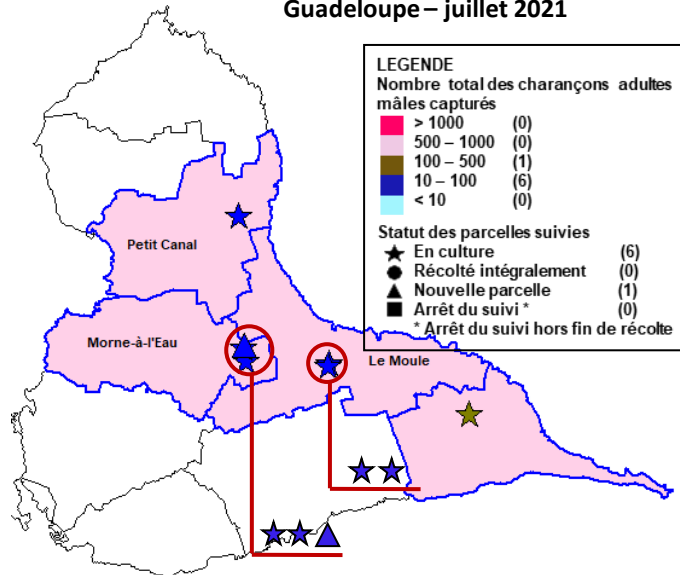
Charançon de la patate douce



Cartographie des captures de charançons sur les parcelles d'observation de patate douce
Guadeloupe – juin 2021



Cartographie des captures de charançons sur les parcelles d'observation de patate douce
Guadeloupe – juillet 2021



Evolution des captures de charançons

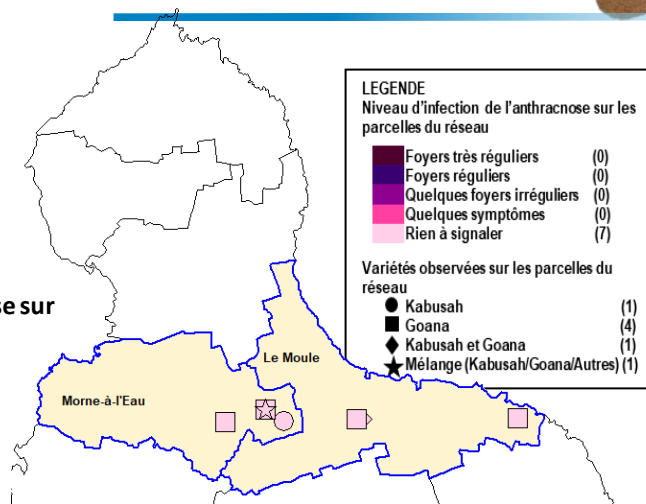
Sur les mois de juin et de juillet, respectivement dix et sept parcelles de patate douce ont été observées dans les communes de Morne-à-l'Eau, de Petit-Canal, du Moule et de Saint-François. On observe une nette augmentation des captures par rapport au premier trimestre.

Le piège situé sur la parcelle de Saint-François représente près de 80% des captures. Cependant, au dernier relevé mensuel, le nombre de capture est en diminution sur cette parcelle, passant de 1800 en juin à 350 captures au mois de juillet.

Anthracnose de l'igname



Cartographie de l'infection de l'anthracnose sur les parcelles d'observation d'igname
Guadeloupe – juin/juillet 2021



Au cours des mois de juin et juillet, sept parcelles d'igname ont été observées, sur les territoires du Moule et de Morne-à-l'Eau.

Aucune présence d'anthracnose n'a été observée sur ces parcelles.

FILIÈRE Diversification Végétale - Cultures vivrières

Quelques outils pour mieux gérer sa parcelle

Observations personnelles à réaliser dans sa parcelle

Observer au moins 10 plants



Relever les pièges au moins une fois par semaine



Organe à observer	Symptômes	Nuisible possible
Feuille/piège	Présence d'insectes adultes	Charançon
Tubercules	Présence de galeries Présence de larves blanches Perforation des tubercules	Charançon
Feuille	Nécroses foliaires	Anthraxose

Planche photos pour identification des organismes



Charançons adultes



Larves de charançons



Perforation de la tubercule



Nécroses foliaires

Moyens de lutte / Méthodes prophylactiques

L'emploi d'une **phéromone sexuelle placée dans un piège attractif**, peut être utilisé pour la lutte.

Patate douce



Méthodes prophylactiques conseillées :

- Utiliser des boutures saines, provenant de parcelles non infectées ;
- Éliminer les résidus de culture ;
- Faire des rotations de cultures....

Quelques mesures de prophylaxie conseillées :

- Surveiller le début des attaques et éliminer les feuilles et les tiges touchées ;
- Planter dès le mois de mars afin que le couvert végétal soit assez résistant pour limiter l'impact du champignon sur le feuillage ;
- Effectuer le drainage des parcelles et tuteurer les parties aériennes dans les zones humides ;
- Éviter l'enherbement sur les billons et les bordures de la parcelle ;
- Effectuer des rotations de culture.

Igname



Tout document utilisant les données contenues dans ce BSV doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du BSV.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office Française de la Biodiversité (OFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Pour vous abonner, envoyer un mail : amand.fredon971@orange.fr

